



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 04 MAI 2017

Convocation en séance ordinaire le 28/04/2017.

Etait présent :

Mr Eric MICHARD, Maire, Mme Florence DUPUY, 1^{er} Adjoint, Mr Yves PLACE, 2^{ième} Adjoint, Mr Pierre GARBIL, 3^{ième} Adjoint, Mr Philippe BLANC, 4^{ième} Adjoint ;

Conseillers Municipaux : Mr Jean-Paul GAY, Mr Bertrand MAILLARD, Mr Damien PEYRON, Mr Jean-Paul NIELACNY, Mr Stéphane DIDIER, Mr Didier PINAY, Mme Catherine BRICAUD, Mme Patricia GEOFFROY.

Absent : Mme Séverine VERDIER, Mr Cédric CHAZELLE.

Pouvoir : Cédric CHAZELLE à Eric MICHARD

Le Compte rendu de la séance précédente, est approuvé à l'unanimité.

1. Salle Animation Rurale.

Les travaux sont toujours en cours. Normalement pas de retard.

Une nouvelle régie doit être mise en place, pour cela, il faut un régisseur titulaire et un suppléant.

Ont été désignés :

Titulaire : Jean Paul NIELACNY, Suppléant : Didier RODIERE.

2. Accessibilité Ecole.

M. le Maire informe les membres du conseil, que l'étude avec l'architecte Justine THEVENON, est en cours concernant l'implantation de l'ascenseur.

Une demande éventuelle de dérogation est possible afin de s'affranchir de celui-ci.

Les informations à ce sujet seront portées à l'ordre du jour du prochain conseil.

3. Projet Cantine

Monsieur le maire informe les membres de l'assemblée, qu'une présentation du logiciel de gestion cantine 3D ouest a été faite auprès des Parents d'élèves.

Une présentation de celui-ci sera réalisée le 11 Juin à 18h30 en réunion publique.

4. Délibération N° 2017-05-01

Indemnités Eglises

Monsieur le Maire rappelle la circulaire du 25 février 2014 de la Préfecture de la Loire, Direction des Collectivités et du Développement Local : « Objet : Indemnités pour le gardiennage des églises communales

Réf : circulaire n°NOR/INT/A/87/00006/C du 8 janvier 1987 et circulaire N°NOR/IOC/D/11/21246C du 29 juillet 2011

La circulaire du 8 janvier 1987 citée en références a précisé que le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvait faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité. La circulaire du 29 juillet 2011 également cités en référence a rappelé ce principe, dans son point 6.4. En conséquence, le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales est de 474,22 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte et de 119,55 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'Eglise à des périodes rapprochées. Ces sommes constituent des plafonds, en dessous desquels il demeure possible aux conseils municipaux de revaloriser à leur gré les indemnités actuellement inférieures à ceux-ci. » Cependant, sans nouvelle circulaire de la Préfecture de la Loire, cette indemnité restera en l'état pour les années suivantes.

L'avis du Conseil Municipal est sollicité.

Ouï et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- fixe l'indemnité de gardiennage des églises à 75€ par an.
- dit que les crédits seront prévus au budget prévisionnel 2017 et suivants.
- dit que ce montant plafond restera en vigueur jusqu'à nouvelle réglementation.

Prochain Conseil le 08/06/2017.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance

REPERTOIRE CHRONOLIQUE

Date	Folio	Objet	Résumé
04/05/2017	2017-05-01	<u>Indemnités Eglises</u> <u>gardiennage</u>	Ouï et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité : <ul style="list-style-type: none">- fixe l'indemnité de gardiennage des églises à 75€ par an.- dit que les crédits seront prévus au budget prévisionnel 2017 et suivants.- dit que ce montant plafond restera en vigueur jusqu'à nouvelle réglementation.

**Ont signé au registre tous les membres présents
A Pralong le 04/05/2017**

Eric MICHARD	194 Route du PIC	
Florence DUPUY	117 Chemin des Farges	
Yves PLACE	270 Route du PIC	
Pierre GARBIL	472 Route des Deux Villages	
Philippe BLANC	635 Route de Grandchamps	
Catherine BRICAUD	5 Chemin des Ecoliers	
Cédric CHAZELLE	293 Chemin des Ecoliers	PROCURATION Eric MICHARD
Stéphane DIDIER	313 Route du PIC	
Jean-Paul GAY	133 Route de Menacey	
Patricia GEOFFROY	146 Route de Lard	
Bertrand MAILLARD	41 Impasse des Varennes	
Jean Paul NIELACNY	1197 Route de Menacey	
Damien PEYRON	463 Route du Pic	
Didier PINAY	409 Route de Lard	
Séverine VERDIER	270 Route de Menacey	